INFORMATION PRESSE du 03 septembre 2024

La nouvelle version de VIGIK®, VIGIK+ , est disponible à l'achat

Le système VIGIK® permet à des professionnels prestataires d'accéder aux parties communes des immeubles grâce à des badges électroniques sécurisés.
Les résidents accèdent pour leur part aux immeubles grâce à des systèmes spécifiques (badges, codes …) **qui n'utilisent pas le système VIGIK®,** même s'ils sont installés dans la même serrure.

Sécurité maximale et liberté retrouvée de choisir les accès, plutôt que de les subir

**Face à la nécessité de renforcer la sécurité des accès aux immeubles,
l'Association VIGIK® a réagi et vous annonce le début de commercialisation
d'une nouvelle version du système de gestion de leurs accès dans les immeubles collectifs :**

VIGIK+

Cette évolution n'aura aucun impact pour les résidents, qui conserveront leurs badges personnels d'accès actuels.

**Pour profiter du meilleur niveau de sécurité et de service à l'immeuble avec *VIGIK+*,
les copropriétés et leurs gestionnaires doivent mettre à jour le système d'accès du bâtiment.
Ils doivent intégrer cette nouvelle possibilité aux études sur les contrôles d'accès dès à présent.**

**L'ensemble des professionnels réunis au sein de l'Association VIGIK®
(Industriels fabricants de serrures licenciés VIGIK®, Représentants des bailleurs
et gestionnaires de copropriétés, Opérateurs historiques utilisant le système VIGIK®)
mettront tous leurs moyens au service des propriétaires et gestionnaires d'immeubles
pour faciliter la transition, avant la date d'arrêt de fonctionnement
des serrures d'ancienne génération, le 1er janvier 2030.**

Pourquoi une nouvelle version de VIGIK® ?

La version antérieure de VIGIK® est opérationnelle depuis 1998 : sa technologie ancienne présente des failles de sécurité et des limites d'usage car elle ne permet pas de maîtriser finement les accès des prestataires de nouvelle génération (livraisons, repas, services aux résidents …).

La nouvelle version de VIGIK®, ***VIGIK+***, propose des fonctionnalités supérieures de gestion des accès aux immeubles en toute sécurité :

- Parce qu'il devient nécessaire de **mettre à jour la sécurité des installations VIGIK®**,
- Pour mettre **la technologie de pointe** au service des gestionnaires d'immeubles et des résidents,
- Pour offrir aux bailleurs et propriétaires comme aux résidents **des accès choisis et non subis**,
- Pour offrir de **nouvelles possibilités de services** aux immeubles.

Comment *VIGIK+* permet-il d'allier Sécurité maximale et Choix des accès ?

- En redonnant la **pleine maîtrise du bâtiment** aux gestionnaires ou aux copropriétaires,
- **En simplifiant** l'autorisation ou la non-autorisation d'accès,
- En mettant à disposition **les plus hauts standards de sécurité**, tout en conservant liberté et simplicité de mise en œuvre et d'utilisation uniques.

***VIGIK+* sécurise les bâtiments équipés**
selon les meilleurs standards de sécurité numériques
en laissant tous les choix à ceux qui les gèrent (accès nouveaux, restrictions, horaires …),
avec la simplicité d'une administration en ligne.

Avec *VIGIK+*, c'est la sécurité de tous, sous le contrôle des copropriétaires
et gestionnaires immobiliers, en toute sérénité !

Planning en bref

La nouvelle version ***VIGIK+*** est disponible à la vente depuis le **2 mai 2024,** auprès des fabricants de serrures licenciés VIGIK® ; les fabricants de serrures devront cesser la commercialisation de l'ancien modèle entre le **31 décembre 2024 et le 30 juin 2025.**

La nouvelle version va progressivement remplacer la version courante, au fil du renouvellement des systèmes d'accès des professionnels par les immeubles, **d'ici au 1er janvier 2030**.
Toutes les serrures équipées du VIGIK® antérieur continueront à fonctionner pour les professionnels autorisés équipés jusqu'au **1er janvier 2030.**
À partir de cette date, seules les serrures équipées en *VIGIK+* pourront être ouvertes par ces professionnels.

À NOTER : Au 1er mai 2026, tous les professionnels utilisant VIGIK® pour accéder aux halls d'entrée seront équipés pour ouvrir aussi bien les portes équipées de la version antérieure de VIGIK® que les serrures de nouvelle génération ***VIGIK+***.
À cette date, les immeubles équipés de *VIGIK+* bénéficieront de l'ensemble des améliorations de sécurité et de finesse de gestion des accès de la nouvelle version *VIGIK+*.

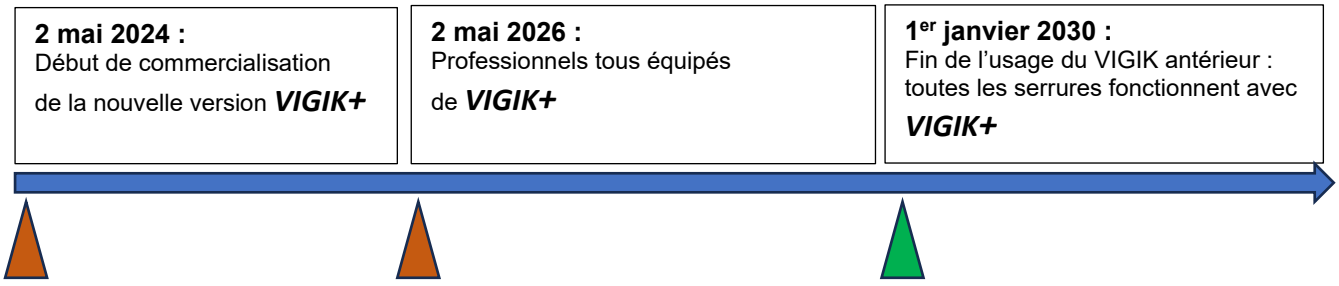

Information Presse :
Isabelle Vio
Association VIGIK®, 66 rue de Rome 75008 Paris
Téléphone : 01 42 93 56 10
Mail : contact.support@vigik.com
Plus d'information sur : www.vigik.com